



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E8156

VALABLE JUSQU'AU 10/02/2024

ÉDITÉ LE 03/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1995
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/04/2015
255 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ B401288394

Siret : 401 288 394 00034

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8302000

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 414914290001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 414914290001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MOLENAT ENERGIES SARL

5 RUE DES ARTISANS
ST CYPRIEN SUR DOURDOU
12320 CONQUES

Téléphone : 05 65 69 86 56

Fax :

Portable : 06 07 65 81 73

Site Internet : www.molenat-energies.fr

E-mail : compta@molenatenergies.fr

Responsabilité légale :
MOLENAT SÉBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	19/11/2019
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	11/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	15/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.